

Troubles bipolaires : l'hérédité en cause

Par [F Cécile Thibert \(http://plus.lefigaro.fr/page/cthibert-0\)](http://plus.lefigaro.fr/page/cthibert-0) | Mis à jour le 29/03/2017 à 21:22 / Publié le 29/03/2017 à

18:12



INFOGRAPHIE - La journée mondiale des troubles bipolaires, le 29 mars, est l'occasion de rappeler que les facteurs génétiques contribuent pour 60% à l'apparition de cette maladie, en interaction avec des facteurs psychologiques et environnementaux.

Cela commence par un petit coup de déprime rapidement suivi d'une phase d'exaltation dite «maniaque». Entre les deux, un calme plat, du moins, en apparence. En réalité, chaque émotion ressentie déclenche chez les personnes atteintes d'un trouble bipolaire un «tsunami», une «épilepsie mentale», des «incendies émotionnels». Un peu plus tard, la dépression revient, s'installe des semaines, des mois, avant de laisser de nouveau place à l'euphorie. «Une personne atteinte de troubles bipolaires est en proie à une très grande instabilité émotionnelle et à un manque de communication entre les émotions et la raison», explique le Dr Daniel Souery, psychiatre au centre Psyplurriel à Bruxelles.

Les troubles bipolaires, qui touchent près de 1% de la population française, sont fortement héréditaires. Si les deux parents sont atteints, l'enfant a un risque sur deux de développer la maladie

Les troubles bipolaires (<http://sante.lefigaro.fr/article/ce-que-vous-ne-savez-peut-etre-pas-sur-les-troubles-bipolaires>), qui touchent près de 1% de la population française, sont fortement héréditaires. Si les deux parents sont atteints, l'enfant a un risque sur deux de développer la maladie.

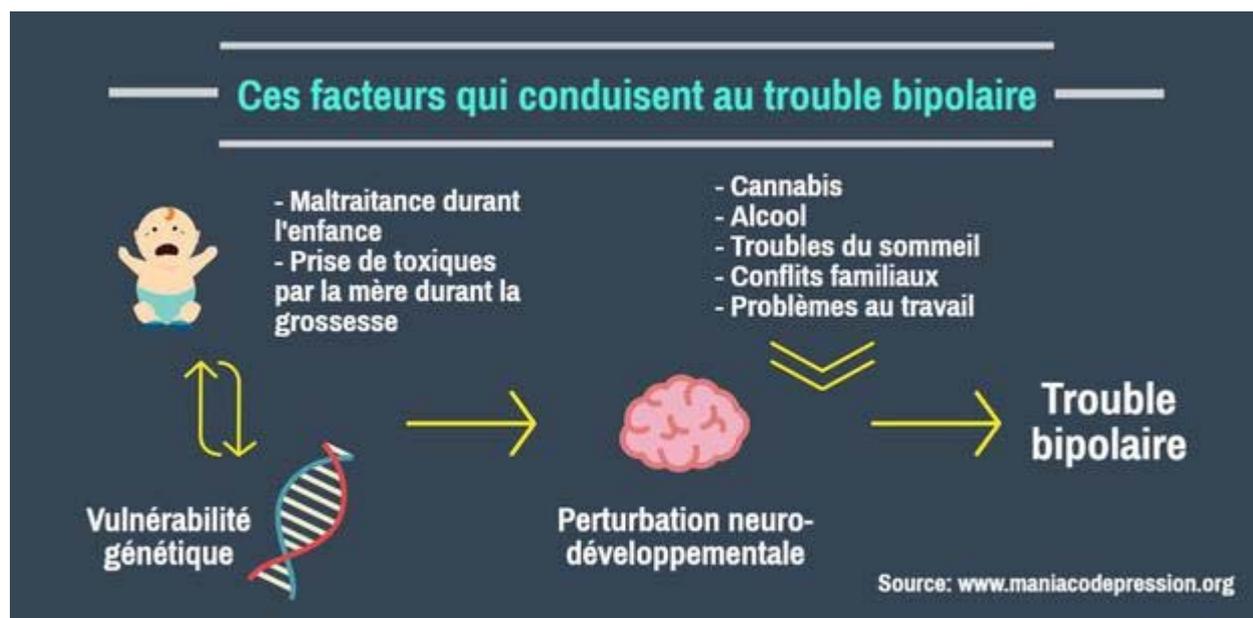
«On estime que les facteurs génétiques contribuent pour 60% à l'apparition des troubles bipolaires, affirme le Dr Stéphane Jamain, de l'Institut Mondor de recherche biomédicale de Créteil (Inserm). Plusieurs études ont montré que les mêmes gènes peuvent être impliqués dans plusieurs pathologies psychiatriques». Stéphane Jamain et son équipe sont actuellement en train de décrypter l'ADN de personnes avec un trouble bipolaire et celui de personnes avec une schizophrénie. «Le but est de redéfinir la cartographie des maladies psychiatriques à partir de marqueurs génétiques, et non plus seulement sur la base d'un entretien clinique», explique-t-il.

À quoi servent les gènes identifiés? «Il s'agit notamment de gènes qui codent des molécules ayant un rôle essentiel dans la fonction des neurones», rapporte le chercheur. D'autres sont responsables du bon fonctionnement des circuits de neurotransmetteurs tels que la dopamine, la sérotonine ou encore le glutamate. «Il est communément admis que l'origine des troubles bipolaires réside dans des anomalies de structure et de fonctionnement de circuits cérébraux impliqués dans le contrôle et la gestion des émotions, explique Daniel Souery.

Traumatismes de l'enfance

Cependant les gènes ne sont pas les seuls responsables. Des événements survenant très tôt dans la vie de l'individu ont également un poids important dans le déclenchement de troubles bipolaires. «Des études montrent que les personnes qui ont été exposées à des traumatismes dans l'enfance sont plus vulnérables, explique le Dr Bruno Etain, médecin psychiatre responsable du centre expert trouble bipolaire Fernand-Widal (AP-HP). Attention, nous ne concluons pas que les parents de personnes souffrant de bipolarité ont été maltraitants!», insiste le médecin.

«Ces facteurs vont entraîner, durant le développement de l'individu, des perturbations subtiles au niveau du cerveau ; ce dernier, fragilisé, va décompenser une fois confronté à des facteurs environnementaux proximaux (proches de la maladie) qui vont déclencher la première phase thymique à proprement parler», explique le *Manuel du bipolaire**.



La période entre la fin de l'adolescence et le début de l'âge adulte est également déterminante. Le trouble bipolaire apparaît pratiquement toujours avant 30 ans, aux alentours de 25 ans. «Entre un tiers et la moitié des jeunes patients qui entrent dans la maladie sont des consommateurs réguliers de cannabis ou d'alcool», rapporte le Dr Etain. D'autres études ont montré que les personnes ayant un sommeil irrégulier pendant l'adolescence ont un risque plus important de développer des troubles bipolaires. Enfin, il est clairement établi que le stress et l'anxiété, même mineurs, participent au déclenchement de la maladie.

* Manuel du bipolaire, par *Martin Desseilles, Nader Perroud et Bernadette Grosjean*, édition Eyrolles, janvier 2017.

Cécile Thibert

[\(<http://plus.lefigaro.fr/page/cthibert-0>\)](http://plus.lefigaro.fr/page/cthibert-0)

 Journaliste - [Sa biographie](#)

9 abonnés

Ses derniers articles

[Cancer: connaître l'ADN de la tumeur permet d...](#)

[Troubles bipolaires: l'hérédité en cause](#) ...

[Ce que vous ne savez \(peut-être\) pas sur les tr...](#)